

Le documentaire politique produit par Denis Robert perd ses subventions

Gilles Rof

La région PACA s'est désengagée du financement d'un film consacré au maire ex-FN de Cogolin. La mention a été retirée en catastrophe du générique. Cogolin, ville à vendre, documentaire de cinquante-deux minutes signé Pascal Lorent, diffusé lundi 7 mai sur France 3 Méditerranée, en juin sur Public Sénat, avait prévu de remercier la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) pour son aide financière. Mais la subvention de 20 000 euros (un quart du budget) promise en novembre 2017 a finalement été annulée sur décision de l'exécutif régional, car l'œuvre est jugée « strictement politique ».

Le film raconte l'installation au pouvoir dans la petite ville du Var de Marc-Etienne Lansade, maire élu sous étiquette FN, devenu conseiller régional en 2015 sur les listes de Marion Maréchal-Le Pen. Une chronique brute, filmée avec l'accord de M. Lansade, qui montre notamment l'intérêt de l'élu pour la promotion immobilière. « La ville est devenue une grande braderie », note le réalisateur qui, pendant deux années, a tourné sans difficulté.

« Tripatouillage politique »

En novembre 2017, le documentaire, produit par Citizen Films, la société du journaliste Denis Robert, a reçu l'avis favorable du comité d'experts qui juge les projets et évalue les aides attribuées par le Fond régional de soutien à la création et à la production. « Les 20 000 euros nous ont été notifiés par les services du conseil régional et devaient être votés le 20 mai par la commission permanente. Mais notre film n'arrivera jamais devant les élus car il a été retiré de la liste. Ce qui ne s'est jamais vu », s'indigne Denis Robert.

La méthode, reconnue par l'entourage du président LR du conseil régional, est inédite. Depuis la création du fonds, en partenariat avec le CNC et le ministère de la culture en 2003, les films choisis par la commission d'experts sont systématiquement aidés. « Dans notre cas, je n'ai que deux hypothèses : il s'agit soit d'un tripatouillage politique entre MM. Lansade et Muselier, soit d'une reprise en main de la politique culturelle de la région », accuse Denis Robert.

Marc-Etienne Lansade se défend de toute intervention mais se félicite de la décision. « Pensez-vous qu'il soit du rôle d'une collectivité de financer des films à caractère politique ? » Le maire de Cogolin n'a pas vu le documentaire, mais a été « profondément choqué » en découvrant son titre : « Cela présage une présentation outrancière et détournée des choses. » Depuis qu'il a démissionné du Front national, en septembre 2017, M. Lansade n'est plus dans l'opposition au conseil régional. Non inscrit, il apporte son soutien à la majorité LR-UDI-MoDEM, élue grâce au retrait de la gauche. « La politique de Renaud Muselier est très positive. Je vote tout et j'adhère. Il faut être constructif », assure l'ex-frontiste.

Au cabinet du président de la région, on réfute toute volonté de protéger un allié potentiel et on place le « cas Cogolin » dans un contexte plus vaste. « Dans cette mandature, nous avons fixé comme ligne de ne financer aucun documentaire politique, qu'il traite de M. Lansade, de M. Estrosi ou d'un maire de gauche. C'est le premier cas concret, mais nous allons informer l'ensemble de la filière que ça ne sert plus à rien de déposer des dossiers pour des films politiques », assure Pierre-Louis Cros, conseiller du président Muselier.

L'argument ne tient pas. Depuis l'arrivée de la droite au conseil régional, de nombreux films traitant de sujets politiques ont été aidés. Dans un courrier adressé à Renaud Muselier et à Christian Estrosi, président de la commission culture, vendredi 4 mai, l'Association des productrices et producteurs de PACA s'alerte de cette première. « Il y a un principe absolu dans la politique culturelle, c'est la liberté de création », assurait, le 12 avril, Renaud Muselier, en annonçant le sauvetage du festival des Chorégies d'Orange. La règle, visiblement, ne s'applique pas au domaine du documentaire.